

Communiqué de presse commun : référendum contre les mesures d'économie décidées par le Conseil d'Etat fribourgeois.

L'assainissement des finances fribourgeoises ne doit pas se faire sur le dos des familles : non à la LAFE le 26 avril !

Fribourg, le 31 mars 2026 – Pro Familia Fribourg, la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises, la Fédération fribourgeoise des accueils extrascolaires et les associations d'accueil familial de jour des différents districts expriment leur vive inquiétude face à la loi d'assainissement des finances du canton de Fribourg. En ciblant les subventions et les dispositifs de soutien à la petite enfance, cette réforme menace directement l'équilibre financier des ménages et freine l'intégration professionnelle des parents. Les organisations, défendant les intérêts des familles et de la petite enfance, appellent à voter non le 26 avril prochain.

Pro Familia Fribourg, la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises, la Fédération fribourgeoise des accueils extrascolaires et les associations d'accueil familial de jour des différents districts soutiennent le référendum lancé par les partis de gauche et les syndicats de la fonction publique contre la loi sur l'assainissement des finances de l'Etat (LAFE). Première étape du démantèlement des prestations et des services publics prévu par le gouvernement fribourgeois, ce paquet d'économies repose essentiellement sur le dos de la population, et en particulier des familles.

En effet, le Conseil d'Etat a opté pour un programme d'austérité avec des coupes dans différents secteurs. Les familles vont être touchées de plein fouet par l'affaiblissement du service public (hôpitaux, EMS, bus, etc.) et surtout par la baisse du soutien aux places d'accueil extrafamilial (2,5 mios de baisse), qui va faire augmenter les coûts à charge des parents.

« Renchérir le tarif des crèches, c'est non seulement remettre en cause les efforts de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, ça menace aussi la qualité de l'accueil et l'égalité des chances », souligne Valérie Piller Carrard, Présidente de Pro Familia Fribourg. Un avis que partagent la Fédération fribourgeoise des crèches, l'association fribourgeoise de l'accueil extrascolaire et la Fédération Fribourgeoise d'Accueil Familial de Jour, toutes opposées à ce plan d'assainissement qui remet en cause l'engagement constitutionnel du canton envers les familles.

Benoît Schaller-Mottas, président de la FFAES, relève que *« cette modification n'est pas anodine. Elle transfère silencieusement des charges vers les familles et affaiblit un dispositif indispensable tant aux parents qu'aux employeurs »*.

« Réduire le soutien à l'accueil extra-familial, c'est compliquer le quotidien des familles et limiter leur accès à des solutions de garde de qualité. Cela risque aussi de pousser certaines familles vers des gardes non officielles. » signale Laetitia Gliottone, Co-présidente de la Fédération Fribourgeoise d'Accueil Familial de Jour.

Pour les organisations, le calcul budgétaire du canton est une erreur de vision à long terme. En voulant réduire les charges immédiates, l'Etat s'attaque à l'un des piliers de la prospérité économique fribourgeoise : l'accueil de la petite enfance.

1. Un frein à la vie professionnelle

La réduction des soutiens à la petite enfance forcera de nombreux parents — et majoritairement les mères — à réduire leur taux d'occupation, voire à quitter le marché du travail. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, se priver de ces compétences est un non-sens économique. La diminution des subventions prévue dans la loi se traduira, en cas d'acceptation, par une augmentation directe de la charge financière pour les familles. Elle interviendra dans un contexte où

des écarts importants de tarifs existent déjà selon les communes de résidence, et où le coût de l'accueil influence déjà le taux d'activité de certaines familles, en particulier des mères.

2. Une précarisation des jeunes familles

Le coût des structures d'accueil est déjà l'un des postes de dépenses les plus lourds pour les familles fribourgeoises. « *L'assainissement proposé risque de transformer l'accueil extra-familial en un luxe accessible uniquement aux revenus les plus élevés* », s'inquiète Laetitia Gilgen, secrétaire de la fédération des crèches et garderies fribourgeoises. Cette loi pénalise directement la classe moyenne et les familles à revenus modestes.

3. Un investissement, pas une charge

De nombreuses études démontrent que chaque franc investi dans la petite enfance rapporte à terme entre trois et quatre francs à la collectivité (via les impôts sur le revenu et la réduction de l'aide sociale, et surtout renforce le pouvoir d'achat des familles). Sacrifier ces structures aujourd'hui, c'est hypothéquer les recettes fiscales de demain.

Un appel à la cohérence

Les organisations appellent les citoyennes et citoyens fribourgeois à refuser cette loi d'assainissement en votant NON le 26 avril prochain. L'équilibre des finances publiques est nécessaire, mais il ne peut être atteint en démantelant les acquis sociaux qui permettent aux familles de vivre et de travailler sereinement.

« Nous demandons une politique familiale forte et adaptée aux réalités de 2026. L'assainissement ne doit pas être synonyme de recul social. »

Contact presse :

Pro Familia Fribourg:

Valérie Piller Carrard, présidente, 079 290 23 67

Fédération des crèches et garderies fribourgeoises :

Laetitia Gilgen, secrétaire générale, 078 862 08 28

Fédération fribourgeoise des accueils extrascolaires :

Benoît Schaller-Mottas, président, 079 482 08 34

Fédération Fribourgeoise d'Accueil Familial de Jour :

Laetitia Gliottone, Co-présidente, 021 947 00 37